



PROCES VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le jeudi 10 septembre 2020 – 18h30 heures
Au gymnase de l'école des Belles-Rives

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue ;

Madame Théberge, directrice, souhaite la bienvenue à tous les parents et présente les membres du CE ainsi que les membres sortants.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée ;

Madame Isabelle Faucher se propose comme secrétaire d'assemblée. Approuvé à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale ;

Proposé par Mélanie Charbonneau
Appuyé par Philippe Tremblay

4. Lecture et adoption du compte rendu de l'assemblée générale du 5 septembre 2019;

Proposé par Martin Latour
Appuyé par Philippe Tremblay

5. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement, présentation de l'école des Belles Rives, bilan du C.É de l'an dernier

Madame Théberge décrit les différents rôles et fonctions du CE et présente l'école des Belles-Rives. Madame Charbonneau, présidente sortante, fait la lecture du bilan annuel qu'elle a présenté en juin 2020.

6. Présentation du nombre de candidats recherchés.

Les nouveaux élus ont un mandat de deux ans. 3 postes sont à combler.
Madame Théberge explique que 7 parents sont membres au CE, 4 parents ont encore un mandat de 1 an. 3 postes sont donc en réélection.

7. Explication de la procédure d'élection ;

7.1 Président(e) des élections ;

Madame Théberge se propose comme présidente d'élection, puisqu'elle n'a pas le droit de vote.

Appuyé par Monsieur Latour.

- 7.2 Déterminer le vote :
Madame Théberge de procéder par vote secret. Chaque personne recevra un bulletin de vote où elle pourra inscrire les 3 noms choisis. Evidemment, il faut que ce soit 3 noms différents.
La méthode est proposée par Monsieur Latour et appuyée par Monsieur Tremblay.
- 7.3 Inscriptions des nominations :
Les personnes qui se proposent pour un mandat de 2 ans :
Madame Sophie Nadon
Madame Isabelle Faucher
Madame Valérie Barbeau-Sirois
Madame Mélanie Charbonneau
- 7.4 Fermeture des nominations et adoption de la liste des nominations ;
Proposé par Monsieur Simon Leblanc
Appuyé par Madame Sophie Blouin
- 7.5 Chaque candidat se présente à l'assemblée ;
- 7.6 Chaque membre de l'assemblée reçoit un bulletin de vote et il vote pour les 3 candidats de son choix ;
- 7.7 Le scrutateur procède au compte des votes
Madame Laplante et Madame Gaudet, enseignantes, procèdent au compte des votes. Mesdames Faucher, Barbeau-Sirois et Charbonneau sont élues.
- 7.8 Destructions des bulletins de vote
Proposé par Madame Barbeau-Sirois
Appuyé à l'unanimité

8. Période de questions /vœux de l'assemblée :

Madame Barbeau-Sirois propose que le CE se penche sur l'entrée progressive. Madame Faucher questionne les possibilités d'améliorer la sécurité derrière l'école (rue Guigues)

9. Levée de l'assemblée à 7 h 51

Proposé par Madame Charbonneau
Appuyé par Monsieur Tremblay

Madame Isabelle Faucher
Secrétaire du conseil d'établissement